

Appel à projets : Votre région fait des maths

Objectif général

Promouvoir les mathématiques auprès des élèves du secondaire, des étudiants ou du grand public en Ile de France Sud.

Éligibilité des projets

Les projets éligibles sont ceux exécutés entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023, et portant sur la diffusion, l'animation ou la médiation des mathématiques.

Les projets portés par une entité de Paris-Saclay et des environs ou à destination du public autour de Paris-Saclay et des environs (départements 78-91-92-94) seront prioritaires.

Éligibilité des dépenses

Toute dépense dont la date d'effet est entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 est éligible.

Somme à demander

Entre 1 et 4 K€ par action et par entité.

Critères de sélection

- Contenu scientifique ;
- Public visé ;
- Qualité des acteurs du projet.

Reporting

75 % de la subvention accordée sera versé dès la signature de la convention. Les 25 % restant seront versés sur remise d'un rapport concis après exécution de l'action financée.

Modalités de dépôt des candidatures

Sur le site de la FMJH.

Calendrier

- Date limite de dépôt des candidatures : 15 octobre 2022 à minuit.
- Transmission des décisions aux porteurs de projets : à partir du 21 novembre 2022.
- Signature des conventions : décembre 2022.